

Le CESE se félicite de l'évolution de la politique pour le climat de l'Union Européenne.

Conseil Européen des 23 et 24 octobre

PUBLIÉ LE 28/10/2014

Le CESE se réjouit de l'accord sur un plan de lutte contre le réchauffement climatique à l'horizon 2030 auquel est parvenu le Conseil Européen. Le CESE aurait toutefois souhaité que des objectifs plus proches des analyses scientifiques soient adoptés.

La France présidera, en Décembre 2015, la 21ème Conférence sur le climat (COP21) et l'Union européenne devra s'affirmer unie et porteuse d'engagements forts. Dans ce contexte le CESE a voté le 14 octobre une résolution qui encourageait la France et le Président de la République à défendre au Conseil Européen des 23 et 24 octobre l'adoption d'un nouveau paquet climat énergie ambitieux.

Le CESE se réjouit de l'accord qui a été signé vendredi dernier lors du dernier conseil européen, l'Europe avait besoin d'asseoir une position claire et audible dans la perspective de la COP 21.

Notre assemblée regrette en revanche que les objectifs, notamment en matière de réduction des gaz à effet de serres soient en décalage avec les prescriptions scientifiques maintes fois rappelées par le GIEC.

Le CESE souhaite à nouveau rappeler qu'il est vital que l'Europe développe dès à présent une réelle politique d'investissement pour assurer la transition vers une économie sobre en carbone et en ressources naturelles, et de manière à garantir la crédibilité de l'UE dans les négociations internationales.

[Télécharger](#)